



Les immatriculations de véhicules neufs et du marché de l'occasion Regard sur les chiffres 2022

Les données présentées dans ce document proviennent pour leur grande majorité du Répertoire Statistique des Véhicules Routiers (RSVéRo) du Service de la Donnée et des Études Statistiques (SDES) du Ministère de la Transition Écologique et de la cohésion des territoires. Ce répertoire recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (outre-mer compris) à partir des informations transmises par le Ministère de l'Intérieur (via l'Agence Nationale des Titres Sécurisés).

Ces données sont issues du Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV).

Cette publication a pour objectif de diffuser aux parties intéressées en Martinique une information déclinée de manière plus adaptée au territoire sous diverses formes, graphiques et tableaux, évitant ainsi d'avoir à réaliser soi-même l'extraction et le traitement des données depuis le site internet ministériel de diffusion :

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/>

Le choix des données mises en lumière ainsi que les interprétations et commentaires textuels sont le fruit de l'observation et de la veille locale continues organisées sur le sujet par la DEAL Martinique.

I. Immatriculations neuves, tous genres de véhicules confondus, vue globale.....	4
II. Immatriculations de véhicules neufs particuliers.....	7
III. Hors les véhicules particuliers.....	12
IV. Le Marché de l’occasion.....	18
V. Parc total des véhicules particuliers, une estimation.....	19
VI. Problématique des véhicules hors d’usage (VHU).....	19

Index des tableaux

Tableau 1 : Immatriculations de véhicules neufs en Martinique.....	4
Tableau 2 : Immatriculations mensuelles de véhicules neufs particuliers en Martinique en 2022.....	6
Tableau 3 : Immatriculations de véhicules neufs particuliers dans les départements d’outre-mer.....	7
Tableau 4 : Evolution de la part des différents mode de motorisation dans les achats de véhicules neufs.....	10
Tableau 5 : Immatriculations neuves des cyclomoteurs dans les DROM.....	13
Tableau 6 : Immatriculations des véhicules routiers neufs et d’occasion.....	18
Tableau 7 : Age moyen des véhicules pour le parc.....	19
Tableau 8 : Tableau détaillé par commune du nombre de VHU collectés annuellement entre 2018 et 2022.....	20

Index des figures

Figure 1 : Evolution des immatriculations neuves de véhicules en Martinique.....	5
Figure 2 : Evolution des immatriculations neuves de véhicules dans les DROM à partir de 2004.....	7
Figure 3 : Evolution des immatriculations neuves de véhicules dans les territoires ultramarins à partir de 2009 en base 100.....	8
Figure 4 : Nombre de véhicules particuliers neufs immatriculés en 2021 dans les DOM - hors Mayotte - pour 1000 habitants.....	8
Figure 5 : Immatriculations des véhicules neufs selon la motorisation.....	9
Figure 6 : Immatriculations des véhicules neufs (précision énergie).....	10
Figure 7 : Immatriculations des véhicules neufs particuliers.....	11
Figure 8 : Immatriculations des véhicules neufs selon la motorisation et la nature de l’acheteur.....	11
Figure 9 : Immatriculation des voitures particulières neuves par puissance administrative.....	12
Figure 10 : Evolution des immatriculations neuves de Motocycles et de Cyclomoteurs en Martinique.....	12
Figure 11 : Immatriculations neuves de Cyclomoteurs en Martinique (types Motorisations).....	13
Figure 12 : Evolution des immatriculations neuves des Bus.....	14
Figure 13 : Evolution des immatriculations neuves des VASP.....	14
Figure 14 : Répartition des VASP Année 2022 en Martinique.....	15
Figure 15 : Camions et camionnettes.....	15
Figure 16 : Tracteurs routiers.....	16
Figure 17 : Remorques.....	16
Figure 18 : Evolution des immatriculations neuves des véhicules agricoles.....	17
Figure 19 : Marché de l’occasion comparé à celui du neuf.....	18
Figure 20 : Graphique du volume de collecte annuelle des VHU.....	20

Préambule

Conformément à un changement de nomenclature, ainsi qu'à une évolution du modèle de données, les chiffres de 2021 précisés ne correspondent plus parfaitement à ceux présents dans la publication 2021.

I. Immatriculations neuves, tous genres de véhicules confondus, vue globale

En 2022, 19459 véhicules neufs ont été immatriculés en Martinique, dont 70 % dans la catégorie des voitures particulières.

GENRE	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Autobus et autocar	73	22	66	68	83	77	51
Camionnettes	1 797	1 934	2 198	1 898	1 700	2 482	2 374
Camions	60	55	69	54	54	78	83
Cyclomoteurs	475	500	89	194	172	194	1 802
Motocycles	695	725	567	620	741	952	1 025
Quadricycles	68	46	43	36	34	33	38
Remorques	98	77	60	85	91	89	108
Tracteurs agricoles	77	79	111	94	148	136	114
Tracteurs routiers	16	15	30	19	20	21	12
Tricycles	17	9	11	25	8	33	32
Véhicules automoteurs spécialisés	355	317	171	187	146	269	239
Véhicules particuliers	14 791	15 105	15 971	16 212	11 586	13 293	13 581
Total	18 522	18 884	19 386	19 492	14 783	17 657	19 459



Véhicules@DEAL972

Tableau 1 : Immatriculations de véhicules neufs en Martinique

Le nombre total d'immatriculations, après avoir chuté en 2020 suite à la crise sanitaire et reparti à la hausse en 2021, retrouve en 2022 son niveau d'avant crise (2018,2019).

L'observation au pas de temps mensuel des immatriculations de véhicules neufs est globalement conforme aux variations saisonnières usuellement observées, excepté cette année 2022, entre juillet et septembre. En effet, les niveaux se sont maintenus, et même ont augmenté alors que normalement à cette période de l'année ils ont tendance à diminuer.

Saisonnalité et évolution mensuelle des chiffres

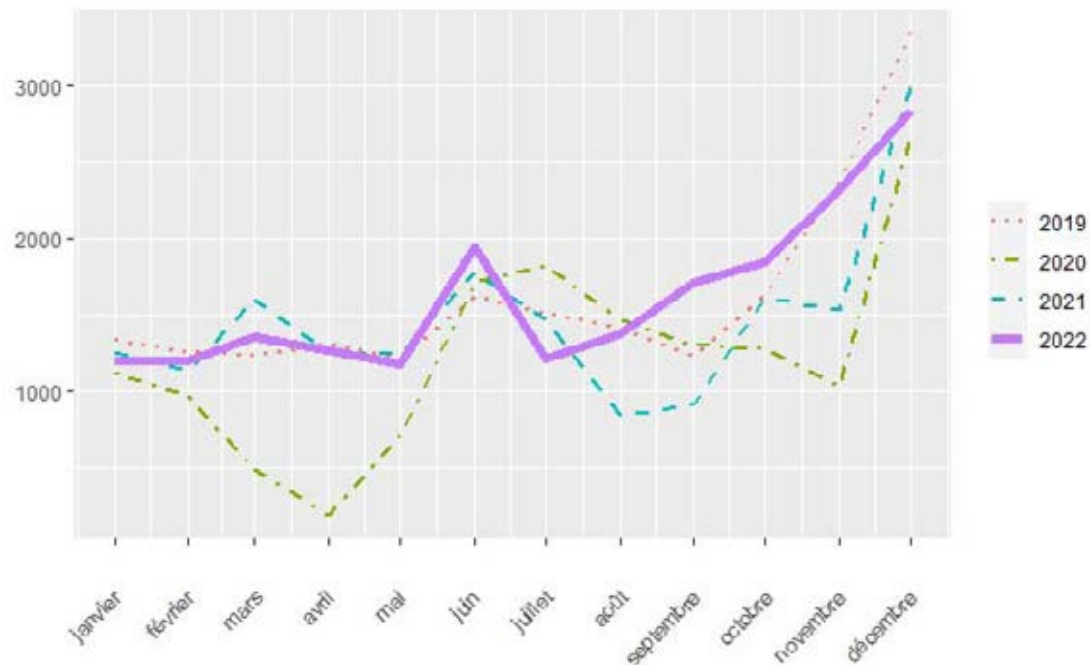


Figure 1 : Evolution des immatriculations neuves de véhicules en Martinique



Transport de véhicules©DEAL972

Les chiffres de l'année, tous genres de véhicules, mois par mois

Genre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Autobus et autocar	6	0	1	5	2	8	0	3	0	10	11	5
Camionnettes	124	194	207	175	211	136	110	208	193	182	249	390
Camions	1	8	10	6	2	7	3	7	7	4	12	16
Cyclomoteurs	26	13	7	21	9	205	69	33	260	325	575	259
Motocycles	89	69	80	71	107	113	84	66	86	67	81	89
Quadricyles	3	4	3	0	10	3	0	3	7	2	3	0
Remorques	8	16	10	7	10	8	8	8	4	5	10	14
Tracteurs agricoles	10	12	7	14	15	10	7	4	11	5	6	13
Tracteurs routiers	2	3	1	0	0	1	5	1	0	3	1	4
Tricycles	4	1	4	3	2	2	1	3	1	3	3	5
Véhicules automoteurs spécialisés	13	19	57	15	18	29	12	12	15	16	13	20
Véhicules particuliers	910	864	967	928	801	1 421	914	1 037	1 126	1 231	1 361	2 021
Total	1 197	1 203	1 355	1 269	1 182	1 942	1 208	1 384	1 710	1 850	2 325	2 834

Tableau 2 : Immatriculations mensuelles de véhicules neufs particuliers en Martinique en 2022

Les principales composantes qui ont contribué à cette dynamique sont d'une part le maintien des ventes de véhicules particuliers, qui sont restées à un bon niveau contrairement au creux observé habituellement à cette période, et d'autre part l'augmentation remarquable des ventes de cyclomoteurs.

II. Immatriculations de véhicules neufs particuliers

Dynamique du marché

Après le creux de 2020, une reprise qui se confirme.



Figure 2 : Evolution des immatriculations neuves de véhicules dans les DROM à partir de 2004

Ci-dessous, les chiffres détaillés sur la période 2016-2022.

DOM	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Guadeloupe	15 167	17 123	18 001	17 518	12 790	13 323	14 507
Guyane	5 260	5 420	5 941	5 458	4 616	5 518	5 340
La Réunion	27 690	29 332	30 510	29 883	24 661	29 738	27 669
Martinique	14 790	15 105	15 971	16 212	11 586	13 293	13 581
Total	62 907	66 980	70 423	69 071	53 653	61 872	61 097

Tableau 3 : Immatriculations de véhicules neufs particuliers dans les départements d'outre-mer



Schoelcher@DEAL972

Après avoir été particulièrement touché par la crise sanitaire de 2020, le marché de Martinique amorce depuis 2021 une reprise des immatriculations des véhicules neufs particuliers comme dans les autres territoires ultramarins. Cette reprise se poursuit en 2022.



Echangeur©DEAL972

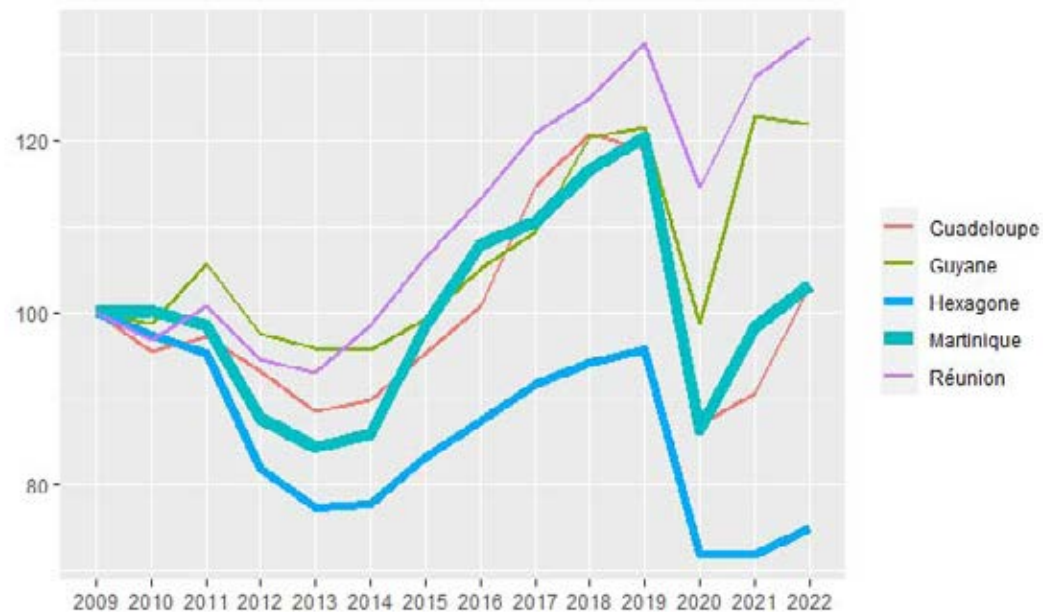


Figure 3 : Evolution des immatriculations neuves de véhicules dans les territoires ultramarins à partir de 2009 en base 100

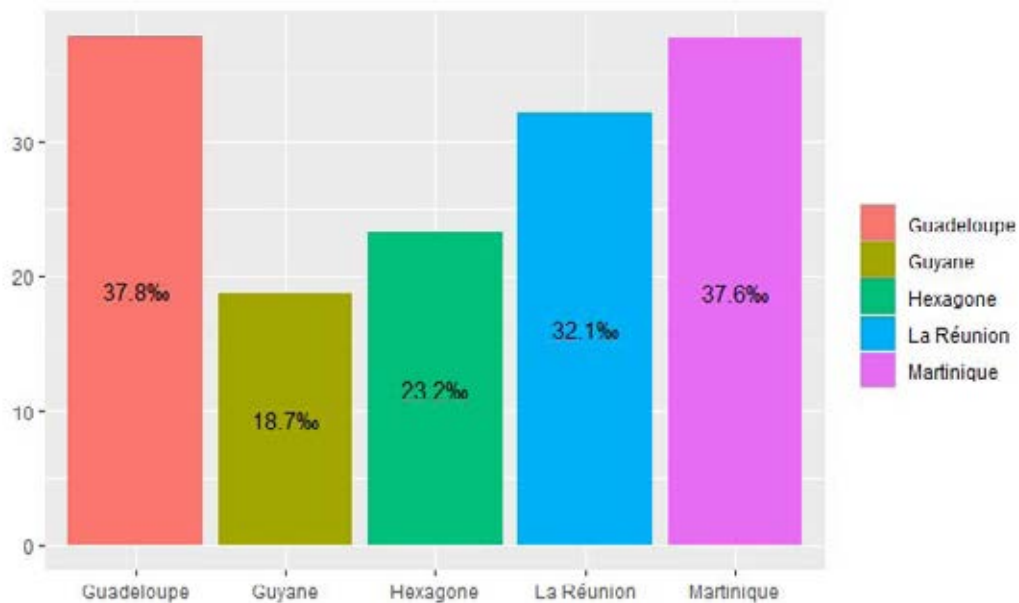


Figure 4 : Nombre de véhicules particuliers neufs immatriculés en 2021 dans les DOM - hors Mayotte - pour 1000 habitants

En 2022, 13 581 voitures particulières neuves ont été immatriculées en Martinique, soit 22 % du nombre total des DROM. Le nombre de ventes pour 1000 habitants est supérieur à celui de la Guyane et de la Réunion, et même de l'Hexagone.

Note aux lecteurs de l'édition 2022 : Attention,

il ne peut pas être fait de parallèle avec l'édition précédente de cette analyse (Oct. 2022) concernant la distribution des différentes catégories de motorisations puisqu'elles ont fait l'objet d'une redéfinition assez globale.

Désormais, seule la catégorie des véhicules hybrides "rechargeables" est mise en exergue, les véhicules hybrides dits "non rechargeable" intègrent pour leur part la catégorie d'ensemble des véhicules thermiques Essence ou Gasoil, selon le mode de motorisation principal du véhicule.

En 2021, les voitures neuves à motorisation essence représentent 69,5 % des ventes contre 70,8 % en 2020, et 77,4 % en 2019

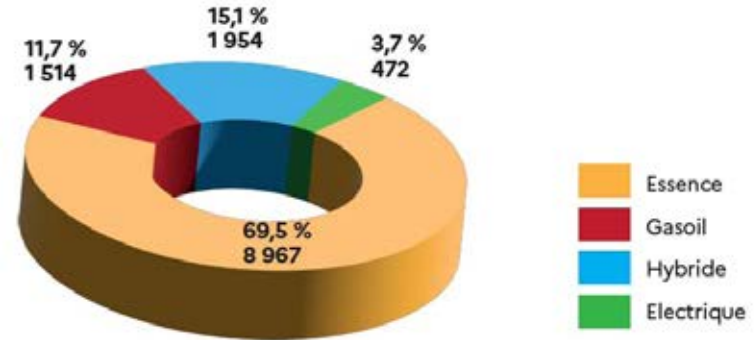


Figure 5 : Immatriculations des véhicules neufs selon la motorisation

Tableau 4: Evolution de la part des différents modes de motorisation dans les achats de véhicules neufs

libelle	2019	2020	2021
Electrique	1	2	3,7
Hybride	3	8	15,1
Gasoil	19	19	11,7
Essence	77	71	69,5

On peut noter une progression significative des ventes de véhicules à motorisation alternative : le nombre de vente de véhicules hybrides a presque doublé par rapport à 2020 (+ 12 % par rapport à 2019).



En 2022, les voitures neuves à motorisation essence représentent 84,2 % des ventes contre 79 % en 2021, et 76 % en 2020.



Rond point du François©DEAL972

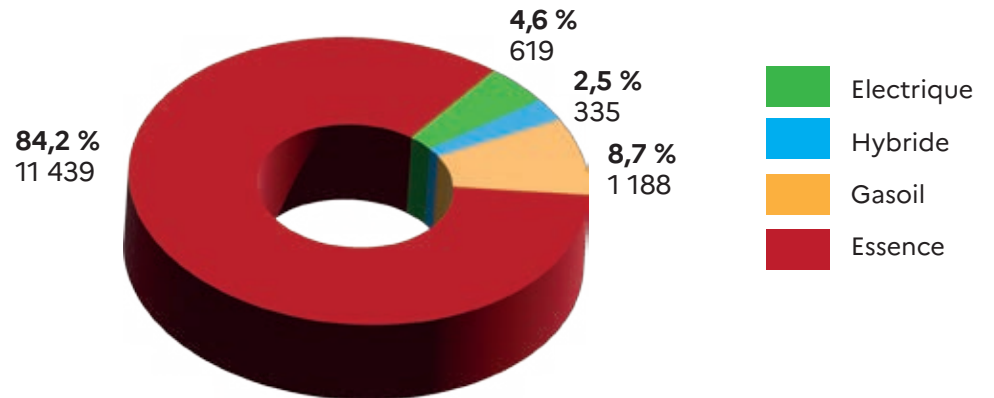


Figure 5 : Immatriculations des véhicules neufs selon la motorisation

DOM	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Electrique	0	0	0	1	2	4	5
Hybride rechargeable	0	0	0	0	1	3	2
Gasoil	36	31	26	20	20	15	9
Essence	64	69	73	79	76	79	84

Tableau 4 : Evolution de la part des différents mode de motorisation dans les achats de véhicules neufs

En 2022, la part revenant aux ventes de véhicules à motorisation alternative se maintient par rapport à 2021.

Dans le détail, ces chiffres sont présentés par le graphique suivant selon un classement précisé, permettant aussi de discerner les hybrides non-rechargeable :

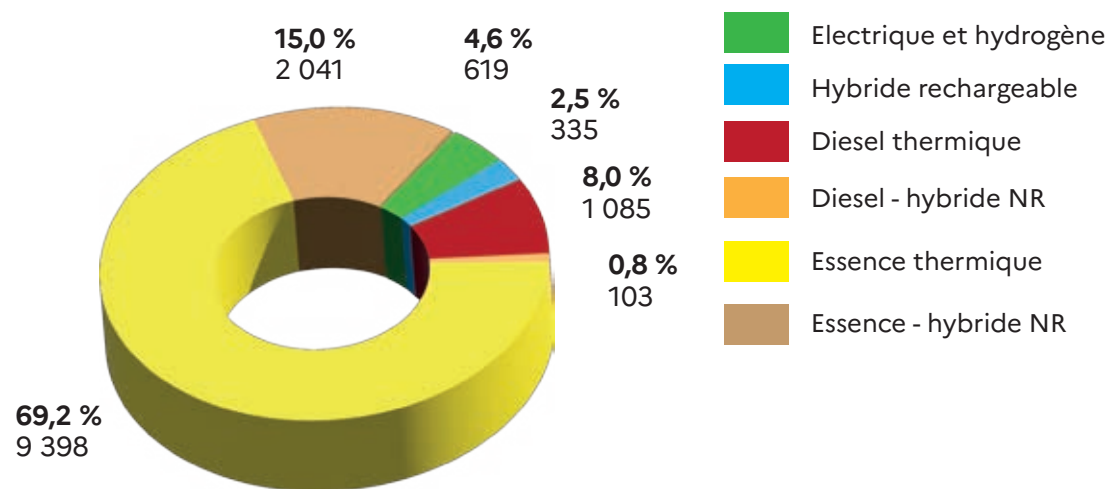


Figure 6 : Immatriculations des véhicules neufs (précision énergie)

Nature des acheteurs

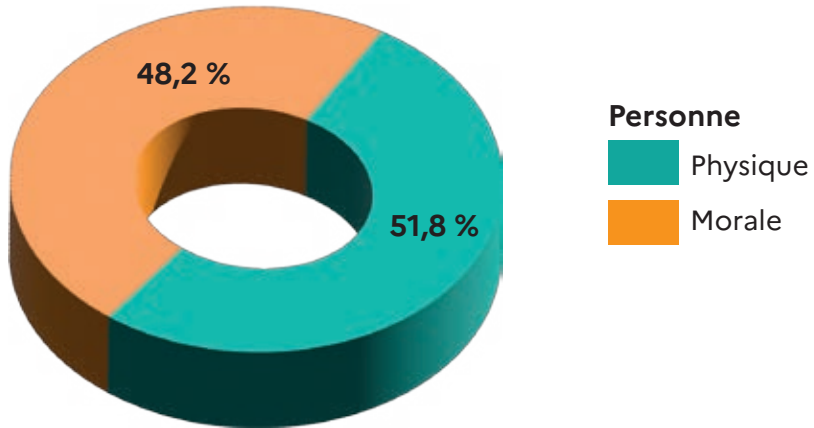


Figure 7 : Immatriculations des véhicules neufs particuliers selon la nature de l'acheteur

Les véhicules particuliers sont acquis dans **51.8 %** des cas par des particuliers, soit une baisse de près de 12 % par rapport à l'année précédente.



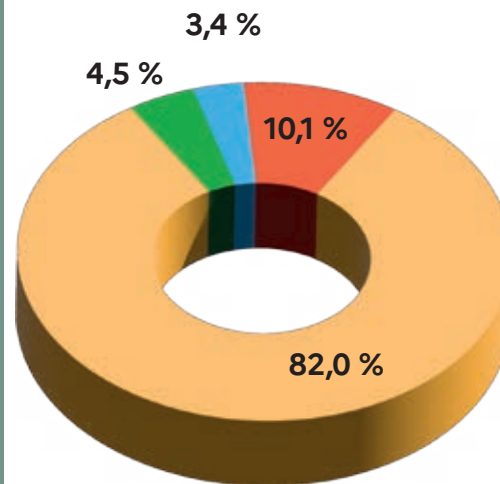
Véhicule hybride@DEAL972



Les véhicules détenus par les sociétés présentent un taux de diésélisation (rapport du nombre de véhicules Diesel sur le nombre de véhicules thermiques) toujours plus élevé (10.1 %) que ceux détenus par des particuliers (7.5 %).

Véhicule de location@DEAL972

Personne Morale



Personne Physique

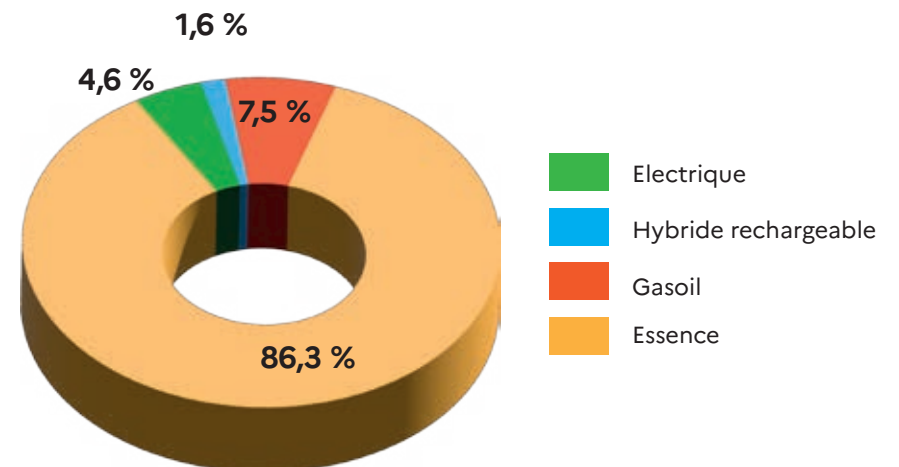


Figure 8 : Immatriculations des véhicules neufs selon la motorisation et la nature de l'acheteur

Puissance administrative

La puissance administrative des immatriculations neuves reste principalement inférieure à 6 CV, comme l'illustre le graphique ci-dessus. Les ventes de véhicules d'une puissance fiscale comprise entre 7 CV et 10 CV sont stables.



Voitures particulières©DEAL972

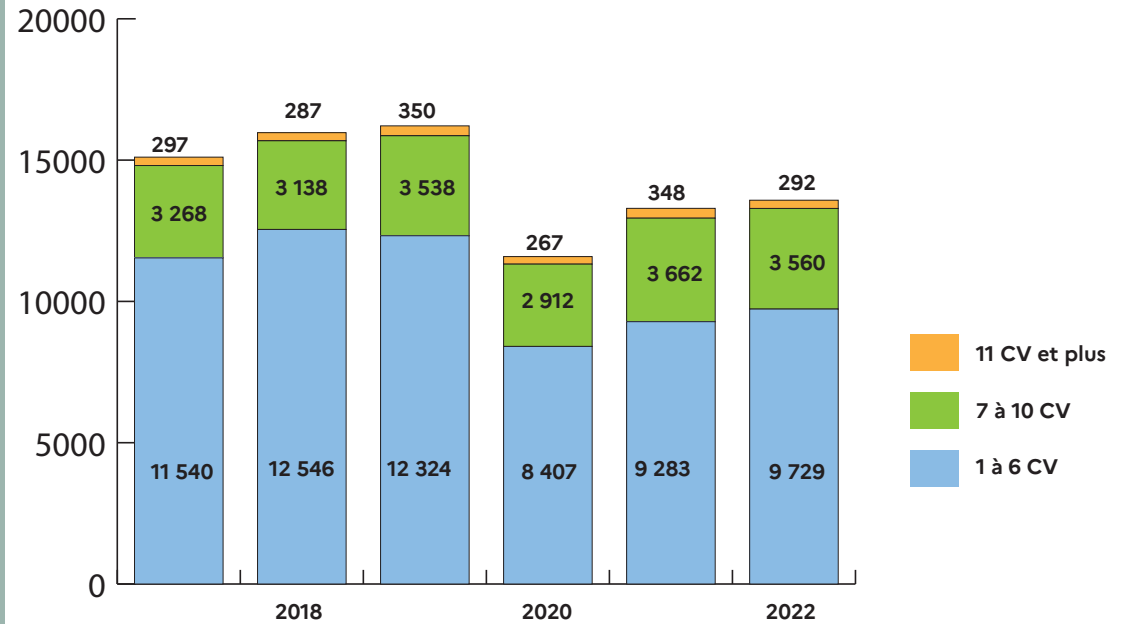


Figure 9 : Immatriculation des voitures particulières neuves par puissance administrative

III. Hors les véhicules particuliers

Motocyclettes et Cyclomoteurs

En 2022, les motocyclettes et les cyclomoteurs neufs immatriculés en Martinique représentent 14.53 % du nombre total de véhicules neufs immatriculés.

La courbe de suivi montre en 2022 une hausse remarquable de la mise en circulation du nombre de véhicules "deux roues". Cette évolution s'explique en grande partie par une augmentation considérable des ventes de cyclomoteurs qui affichent une progression de plus de 10 fois par rapport aux chiffres de 2021.

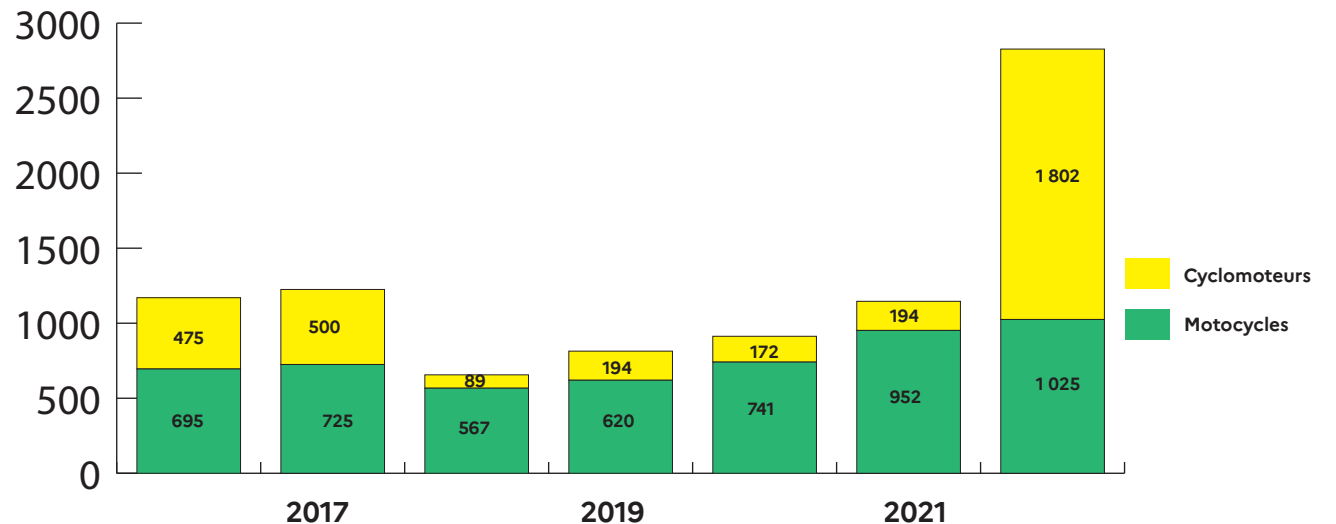
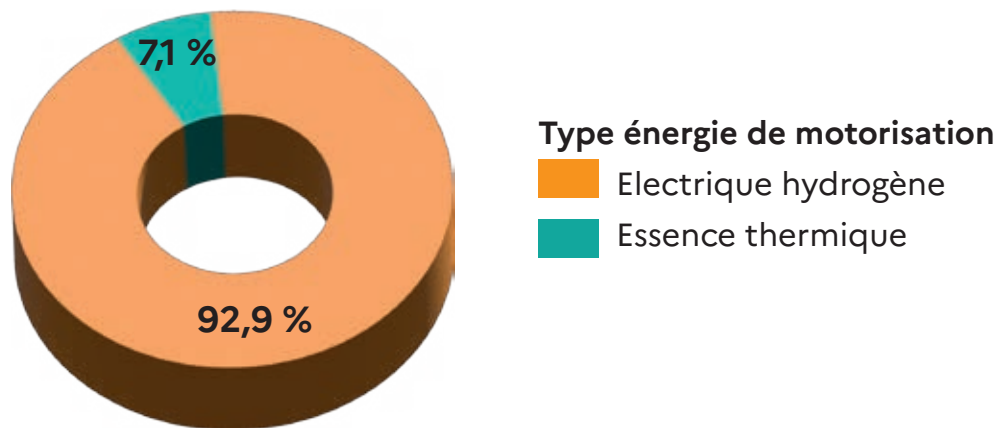


Figure 10 : Evolution des immatriculations neuves de Motocycles et de Cyclomoteurs en Martinique



Il est à noter la part plus qu'importante des motorisations à énergie alternative dans cette progression des ventes de cyclomoteurs, car près de 92% sont électriques.

Cette augmentation est probablement liée à la récente commercialisation de nouveaux modèles de deux roues électriques. Les ventes de ces véhicules ont été boostées par une campagne de publicité importante suscitant un effet de mode, ainsi que par des offres de "bonus primes" et aides à l'achat, pouvant aller de 1 000€ à 3 000€.

Figure 11 : Immatriculations neuves de Cyclomoteurs en Martinique (types Motorisations)

Cette nette augmentation des immatriculations des cyclomoteurs se remarque aussi en Guadeloupe et en Guyane. Le phénomène ne touche toutefois pas l'océan indien.



Coco raider©DEAL972

DOM	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Guadeloupe	733	965	347	582	942	774	2 068
Guyane	1 608	2 110	1 239	1 660	2 220	2 942	5 854
La Réunion	1 849	2 589	766	1 526	1 716	1 177	999
Martinique	475	501	89	194	172	192	1 802
Mayotte	952	1 176	543	800	1 283	668	731

Tableau 5 : Immatriculations neuves des cyclomoteurs dans les DROM

Bus et Autocars

Les immatriculations des véhicules de transports de personnes ont connu une légère baisse sur cette année 2022.

En effet, les achats d'autobus et autocars ont diminué de - 33,8 % avec 51 immatriculations en 2022 contre 77 l'année précédente, toutefois concernant ce sujet l'interprétation économique est moins directe. Ces chiffres sont très liés au niveau d'équipement des flottes des réseaux de transports en commun et donc aux périodes sur lesquelles courent les marchés de délégations de service public, ainsi de manière cyclique, les entrées de bus sur le territoire augmentent en début de délégation et s'apaisent avant son échéance.

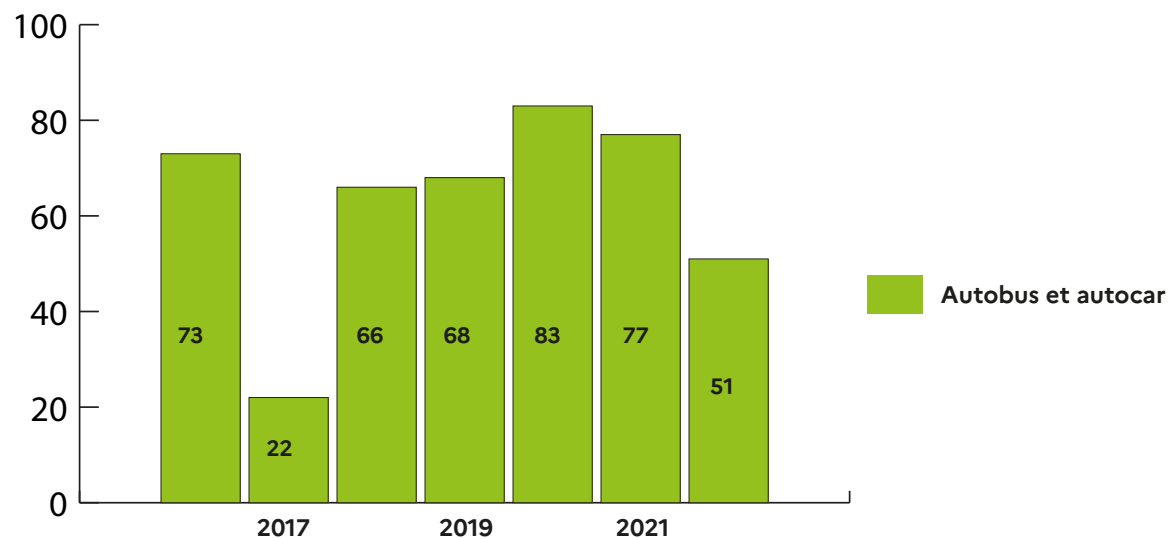


Figure 12 : Evolution des immatriculations neuves des Bus

Véhicules automoteurs spécialisés

Les immatriculations de véhicules Auto-moteurs SPécialisés (VASP) sont en légère baisse par rapport à l'année précédente.



Camions pompiers©DEAL972

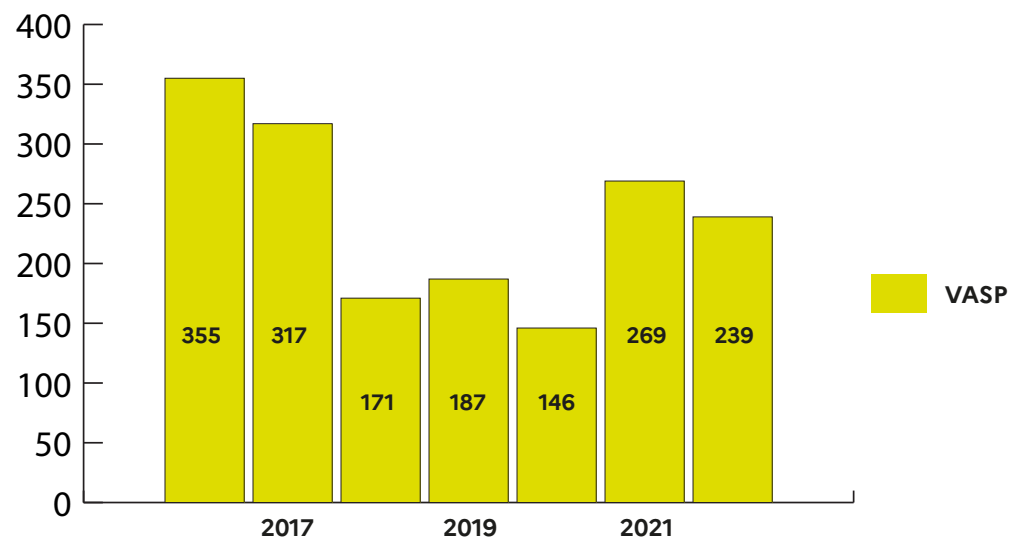


Figure 13 : Evolution des immatriculations neuves des VASP

Les véhicules automoteurs spécialisés acquis appartiennent dans 9.6 % des cas à la catégorie poids-lourds. (véhicules incendie – bennes à ordures – Travaux publics)



SDIS@DEAL972

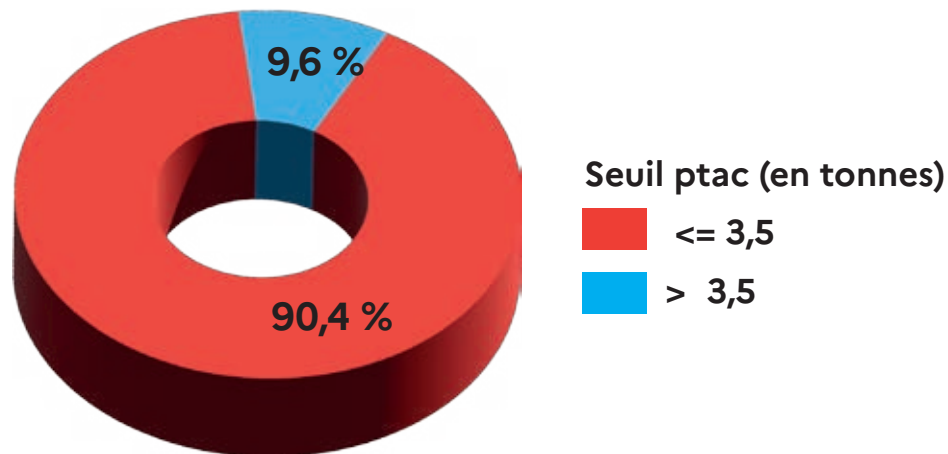


Figure 14 : Répartition des VASP Année 2022 en Martinique

Véhicules de transport de marchandises

Trois axes sont abordés dans cette partie, deux concernant les véhicules motorisés et un concernant à proprement parler les remorques.

Les camionnettes et camions représentent 13.24 % des immatriculations de véhicules neufs en 2022.



Transport de marchandises@DEAL972

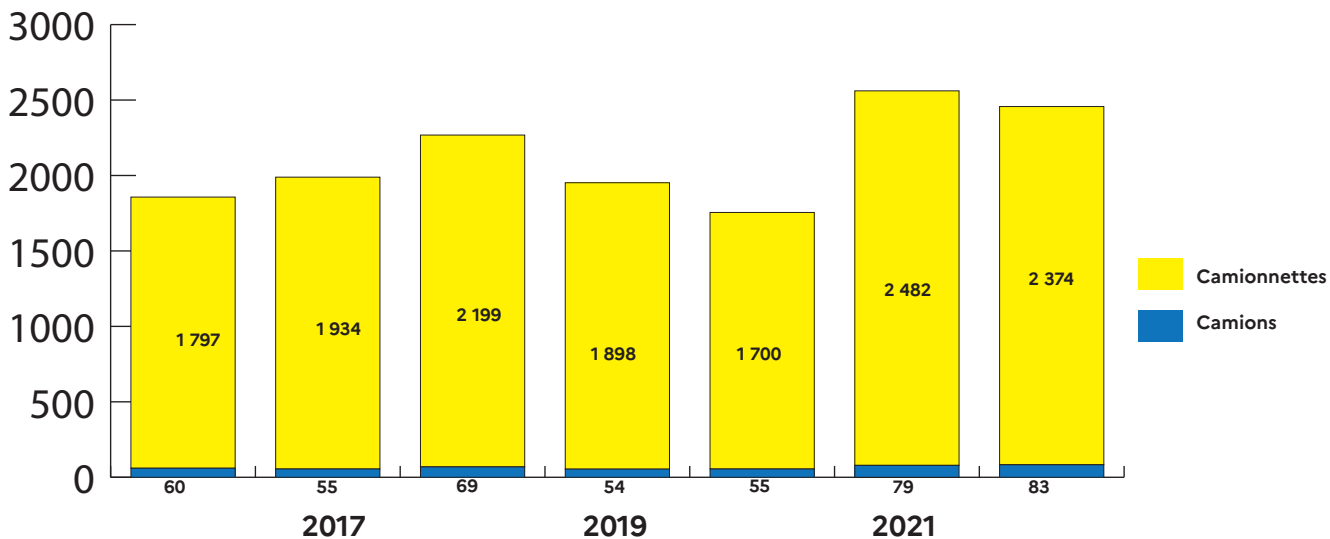


Figure 15 : Camions et camionnettes

Les chiffres concernant les tracteurs routiers s'intéressent à une population tellement petite que leur nombre est très variable, nous ne pouvons donc pas en tirer d'explications tendancielle fiables.



Tracteur routier©DEAL972

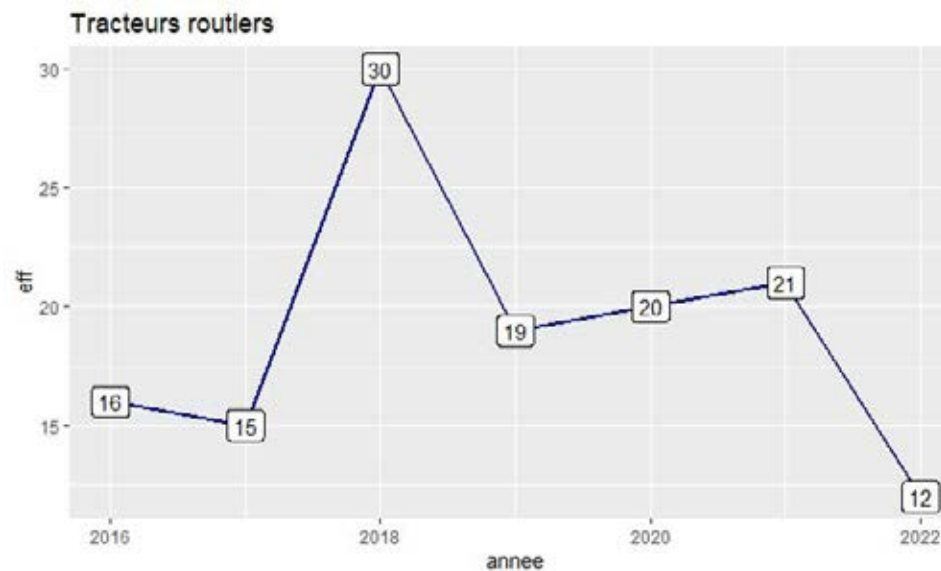


Figure 16 : Tracteurs routiers



Remorque©DEAL972

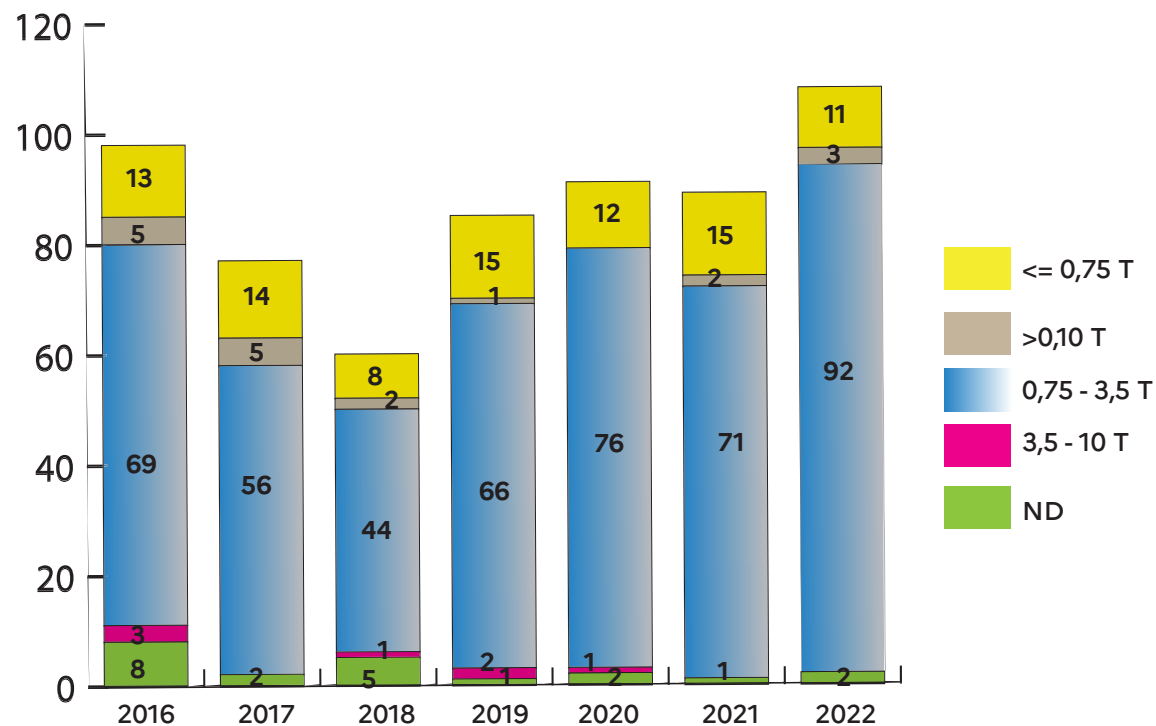


Figure 17 : Remorques

Véhicules agricoles

Les immatriculations d'engins agricoles neufs sont obligatoires depuis le 1er janvier 2013. Le nombre d'achats de tracteurs connaît une légère baisse cette année.



Engin agricole@DEAL972

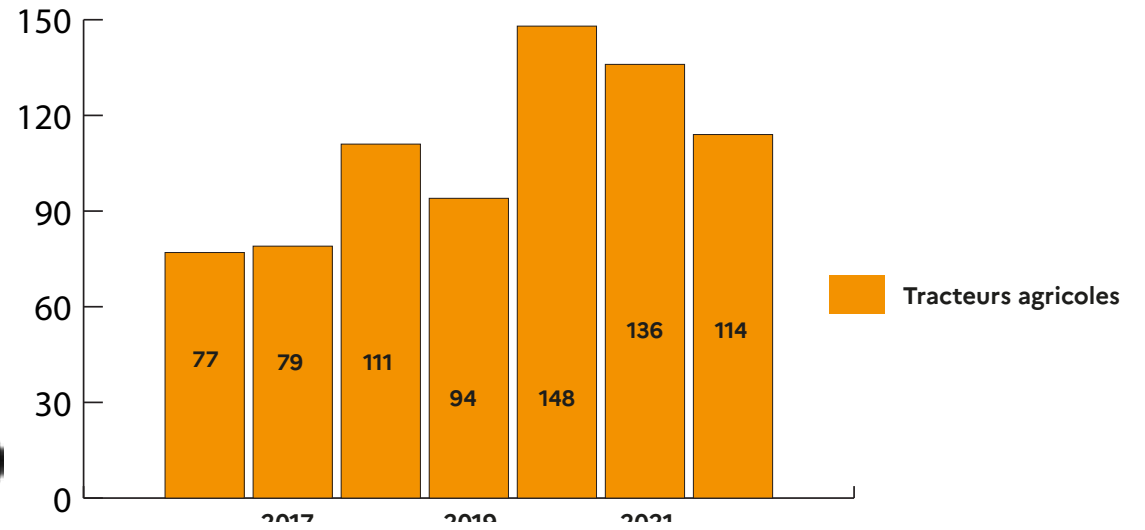


Figure 18 : Evolution des immatriculations neuves des véhicules agricoles

Note aux lecteurs de l'édition 2022 : **Attention**, il ne peut pas être fait de parallèle avec l'édition précédente de cette analyse (Oct. 2022), en effet concernant les catégories d'engins agricoles précédemment identifiées, étant donné que la catégorie « Divers agricoles » n'est plus suivie par le système d'information



Tracteur@RHG972

Véhicules agricoles : Les chiffres se stabilisent

Les immatriculations d'engins agricoles neufs sont obligatoires depuis le 1er janvier 2013. Le nombre d'achats de tracteurs reste encore important cette année, probablement toujours en liaison avec les aides du Programme de Développement Rural de la Martinique.



Véhicule agricole@DEAL972

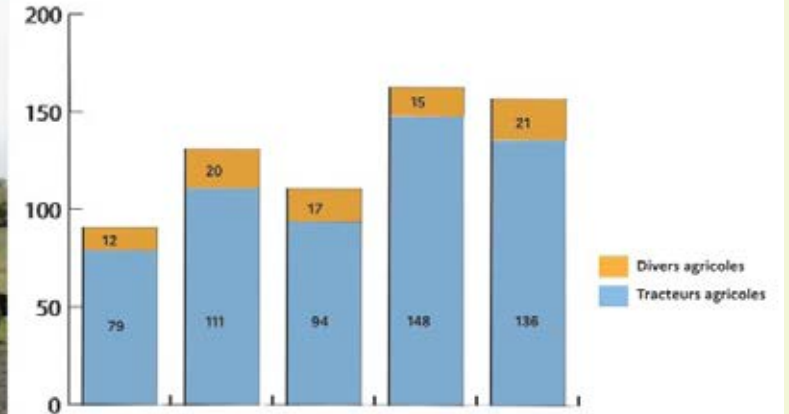


Figure 15 : Evolution des immatriculations neuves des véhicules spéciaux

IV. Le Marché de l'occasion

La relative stabilité du marché de l'occasion des véhicules particuliers. En 2022, 24 936 voitures particulières ont été vendues sur le marché de l'occasion. Le nombre de transactions sur ce marché de l'occasion des véhicules particuliers est un indicateur relativement stable, oscillant de maximum $\pm 7\%$ au cours de la période 2016-2022, autour du nombre de 25 000 unités.

Année	Occasion	Neuf	Ratio
2016	26 855	14 791	1,8
2017	26 073	15 105	1,7
2018	25 597	15 971	1,6
2019	23 869	16 212	1,5
2020	24 276	11 586	2,1
2021	25 576	13 293	1,9
2022	24 936	13 581	1,8

Tableau 6 : Immatriculations des véhicules routiers neufs et d'occasion

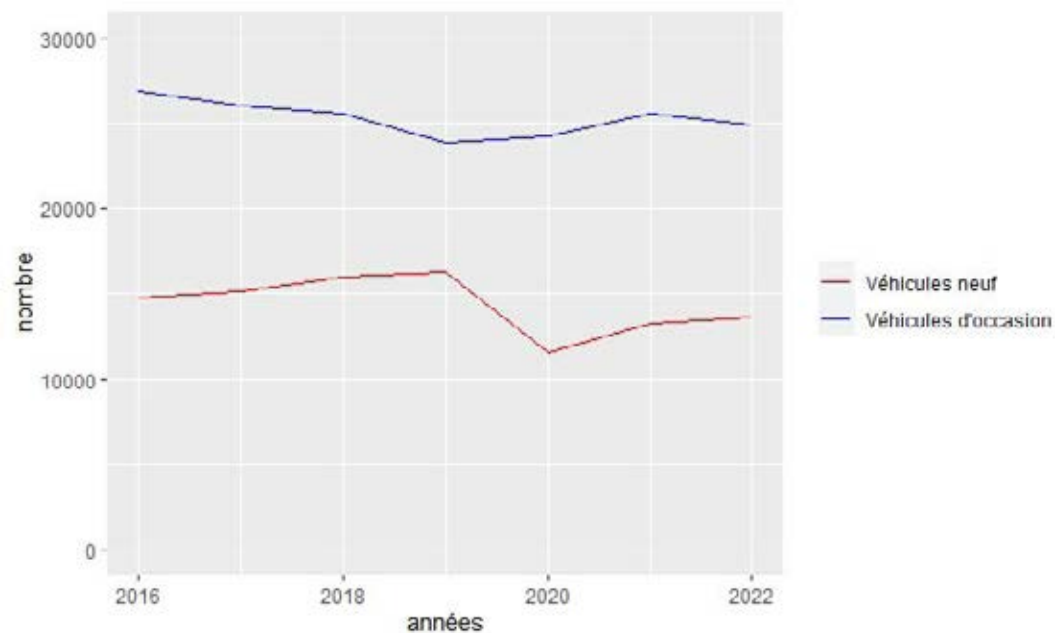


Figure 19 : Marché de l'occasion comparé à celui du neuf

Une légère baisse de - 2,5 % par rapport à 2021 est constatée en 2022. C'est un phénomène qui s'observe régulièrement : quand le marché du neuf se porte bien, il y a alors une diminution de la dynamique sur le marché de l'occasion. En 2022, il s'est donc globalement acheté 1,8 voiture d'occasion pour 1 véhicule neuf.

V. Parc total des véhicules particuliers, une estimation

L'âge moyen du parc total est donc d'environ **9 ans** (11 ans dans l'hexagone) sur la base des estimations consolidées au 1er janvier 2022 (données d'estimation les plus récentes à ce jour).



Véhicules particuliers©DEAL972

Énergie	Âge moyen	Effectif
Diesel	10	76 790
Diesel HNR	1	376
Electrique et hydrogène	1	936
Essence	7	112 080
Essence HNR	2	3 777
Gaz et inconnu	10	36
Hybride rechargeable	1	635
Total	9	194 630

Tableau 7 : Age moyen des véhicules pour le parc

VI. Problématique des véhicules hors d'usage (VHU)

L'abandon d'un véhicule hors d'usage sur le terrain public ou privé est interdit et verbalisable du fait de ses lourds impacts environnementaux, sanitaires et économiques. En Martinique, la filière s'est structurée pour la collecte d'une part et le traitement d'autre part.

La collecte, les rôles de chacun

Les propriétaires d'un véhicule hors d'usage

Le propriétaire d'un VHU peut le déposer gratuitement dans un centre de traitement lorsque ce dernier est complet. Le VHU dit complet, il s'agit des VHU ayant encore tous les éléments essentiels (pot,moteur,roues, carrosserie, éléments de l'habitable,etc...) disons «non désossés».

Les mairies

Les mairies de part leur pouvoir de police recourent à un certain nombres de dispositifs pour faire enlever les VHU présents sur leur territoire et progressivement enrayer les abandons lorsque le propriétaire est défaillant.

L'association TDA VHU

L'association TDA VHU, missionnée par les constructeurs automobiles, oeuvre quotidiennement pour collecter les VHU nouvellement identifiés autant que pour résorber le stock historique. Cette association lutte aussi contre les nouveaux abandons.

Entre 2018 et septembre 2022, l'association TDA VHU a collecté près de 10642 véhicules sur l'ensemble du territoire (cf. tableau 8 en suivant pour plus de détails).

Commune	2018	2019	2020	2021	2022*
Basse-Pointe	24	7	0	0	5
Bellefontaine	9	0	13	20	38
Case-Pilote	45	20	57	22	34
Ducos	125	179	154	95	48
Fonds-Saint-Denis	0	0	0	10	0
Fort-de-France	146	212	177	1,118	479
Grand'Rivière	69	0	102	12	0
Gros-Morne	0	0	12	8	9
La Trinité	56	75	40	89	97
L'Ajoupa-Bouillon	0	25	12	0	0
Le Carbet	0	0	0	0	17
Le Diamant	0	0	0	0	0
Le François	18	83	200	35	11
Le Lamentin	70	33	262	72	88
Le Lorrain	19	35	59	35	10
Le Marigot	0	0	0	3	2
Le Marin	0	15	23	34	17
Le Morne-Rouge	27	0	42	10	0
Le Morne-Vert	0	9	0	0	0
Le Prêcheur	40	90	154	36	2
Le Robert	36	98	63	76	47
Le Vauclin	15	16	9	21	0
Les Anses-d'Arlet	0	0	13	14	4
Les Trois-Îlets	48	30	31	43	55
Macouba	10	9	82	15	3
Rivière-Salée	91	188	115	137	58
Sainte-Anne	12	16	16	28	3
Sainte-Luce	42	60	27	39	33
Sainte-Marie	433	393	804	118	73
Saint-Esprit	64	80	146	61	81
Saint-Joseph	7	48	23	37	16
Saint-Pierre	18	39	51	33	27
Schœlcher	19	25	0	20	13
Rivière-Pilote	267	289	123	164	136

* au 30 septembre

Tableau 8 : Tableau détaillé par commune du nombre de VHU collectés annuellement entre 2018 et 2022

Graphique du volume de collecte annuelle des VHU

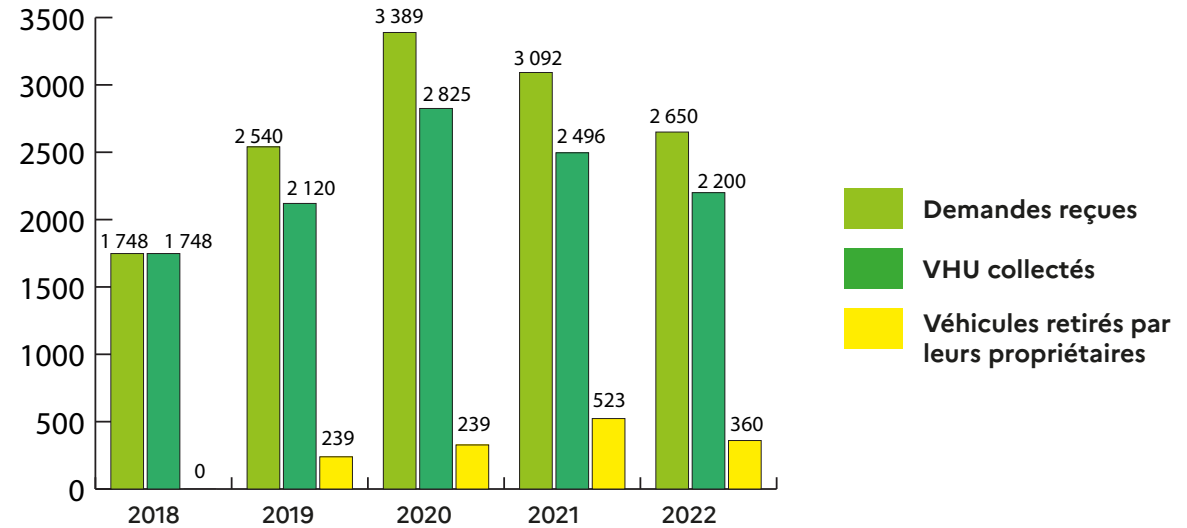


Figure 20 : Graphique du volume de collecte annuelle des VHU

Le traitement

Il existe sur l'île 5 centres agréés qui sont équipés pour dépolluer et traiter les VHU.

Ces derniers ont traités plus de 47736 véhicules (véhicules particuliers et véhicules utilitaires léger) entre 2018 et 2021.



VHU@DEAL972

Glossaire

Les différentes catégories de véhicules

- **Voiture particulière et commerciale** : Véhicule routier automobile, autre qu'un deux-roues à moteur ou une voiturette, destiné au transport de voyageurs et conçu pour un nombre de places assises égal au maximum à neuf (y compris celle du conducteur).
- **Quadricycle léger** : Cyclomoteurs carrossés à plus de deux roues, sans permis, de cylindrée inférieure à 50 cm³ (véhicules à essence) ou dont la puissance n'excède pas 4 kW (autres véhicules).
- **Motocycle** : Cette catégorie regroupe les tricycles à moteur, les quadricycles à moteur (autre que voiturette) et les motocyclettes.
- **Cyclomoteur (autre que voiturette)** : Véhicule à moteur, muni de deux ou trois roues, de cylindrée inférieure à 50cm³ et dont la vitesse ne peut excéder 45 km/h.
- **Remorque légère et caravane** : Remorques dont le poids total autorisé en charge est compris entre 500 kg et 6 tonnes, pouvant être tractées avec un permis B pour celles pesant moins de 750 kg.
- **Remorque routière (ou remorque lourde)** : Véhicule routier d'au moins 6 tonnes de poids total autorisé en charge conçu pour le transport de marchandises.
- **Véhicule Automoteur Spécialisé (VASP)** : Véhicule à moteur destiné à des usages autres que le transport (engins de travaux publics, ambulances, véhicules de pompiers, bennes à ordures ménagères, fourgon funéraire, dépanneuse, ...).
- **Autobus** : Véhicules pour le transport en commun de personnes, d'au moins dix places assises, y compris le conducteur. Les autobus sont destinés principalement au transport urbain ; ils comportent des places assises et debout.
- **Camionnette (ou véhicule utilitaire léger - VUL)** : Véhicule routier rigide automobile conçu exclusivement ou principalement pour le transport de marchandises, et dont le poids total autorisé en charge est inférieur ou égal à 3,5 tonnes.
- **Camion** : Véhicule routier rigide automobile conçu exclusivement pour le transport de marchandises, et dont le poids total autorisé en charge excède 3,5 tonnes.
- **Semi-remorque** : Véhicule routier de transport de marchandises sans essieu avant, conçu de manière à ce qu'une partie du véhicule et une partie importante de son chargement reposent sur le tracteur routier.
- **Tracteur routier** : Véhicule routier à moteur conçu exclusivement ou principalement pour le remorquage d'autres véhicules routiers non automobiles (essentiellement des semi-remorques).
- **Tracteur agricole** : Véhicule automoteur, dont la vitesse ne peut excéder 40 km/h conçu pour tirer ou actionner tout matériel normalement destiné à des travaux agricoles, ruraux ou forestiers

Crédits

Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Martinique
BP 7212 Pointe de Jaham 97274 Schoelcher cedex
Tél. : 05 96 59 57 00 fax : 05 96 59 58 00
www.martinique.developpement-durable.gouv.fr
Service Connaissance Prospective Développement Territorial (SCPDT)
Unité Observation et Statistiques (UOeS)

Production des données et réalisation du document

- Rodrigue MYRE, chargé de production statistiques, UoeS
- Laurent BELTRAN, chef UOes

Groupe de relecture

Service Transport Mobilité Sécurité – STMS :

- Laurent BRINO, chargé de mission politiques de mobilité et observation des transports
- Loic CLERIMA, chargé d'étude à l'observatoire de la sécurité routière

Service Risque Energie Climat – SREC :

- Damien HUOT-MARCHAND chargé de mission santé-environnement, produits chimiques, filières déchets, au titre des VHU,
- David GAILLARD chargé de la lutte contre les sites VHU illégaux et autres dépôts sauvages

Conception graphique

Mission d'Appui au Pilotage - MAP (Unité Communication)

- Rose-Hélène GUSTAVE, chargée de projet création graphique et webmestre

Comité éditorial

- ADEME (Anabelle VIGILANT)
- CTM (Patrice ROSAMONT, Michel LÉOPOLDIE)
- SREC (Damien HUOT-MARCHAND, David GAILLARD)
- STMS (Laurent BRINO, Loic CLERIMA)

Validation hiérarchique

Alexis CEFBER, cheffe du service Connaissance, Prospective, Développement Territorial



**Direction de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement de Martinique**

B.P.7212 - Pointe de Jaham

97274 SCHOELCHER CEDEX

Tél : 0596 59 57 00

www.martinique.developpement-durable.gouv.fr